

Mutations technologiques, organisations industrielles en mouvement, montée en expertise des entreprises. L'industrie bouge ! Les formations aussi !

Les entreprises recherchent maintenant des professionnels bien formés, responsables et autonomes, rapidement opérationnels. Fort de ces constats et pour bien préparer ses apprenants, le Pôle formation des industries technologiques s'est résolument engagé dans l'AEC qui correspond à une approche pédagogique innovante. Elle favorise le travail en mode projets, une acquisition individualisée des savoirs et permet d'apprendre dans des situations professionnelles opérationnelles. Elle s'accomplit aussi dans un environnement renforcé par les technologies digitales.

La démarche « Approche Emplois Compétences » permet de :



- comprendre la problématique de l'entreprise :
 - o en analysant les besoins de l'entreprise ;
 - o en l'aidant à formaliser ses emplois ;
 - o en ayant une approche désolidarisée du dispositif de formation ;



- en ressortir les compétences attendues :
 - o en traduisant cette problématique terrain en compétences attendues ;
 - o en validant le résultat proposé avec l'entreprise ;



- pour former en juste nécessaire :
 - o en apportant la réponse formative permettant d'atteindre les compétences attendues au moyen d'un diplôme, d'un titre professionnel ou d'un CQPM ;
 - o en adaptant la pédagogie à l'apprenant ;
 - o en donnant du sens à sa formation ;



- et attester :
 - o la capacité de l'apprenant à atteindre la compétence ;
 - o en aidant l'entreprise dans la validation des compétences.